

# Cities After Dark

## Paris IAP



# Cities After Dark

## Réseau de planification

→ Plan d'action pour l'intégration de Paris

---

**Version finale**

Janvier 2026

**Conception graphique**

HUND - Brand Guiders

---

# Indice

---

<b>01. Résumé exécutif</b>	6
----------------------------	---

---

<b>02. Introduction</b>	11
02.1 Que sont les villes nocturnes et quel est leur thème principal?	12
02.2 Paris la nuit : Pourquoi nous avons décidé de participer à Cities After Dark Economy	13
02.3 Comprendre les concepts fondamentaux d'URBACT : durabilité, intégration, participation et planification de l'action	15
02.4 Développement du PAI : méthodologie et processus	16
02.5 Acteurs et parties prenantes à l'origine de notre PAI	18

---

<b>03. Contenu, besoins et vision</b>	20
03.1 Comprendre les thèmes principaux de Cities After Dark	21
03.2 Aperçu de l'économie nocturne actuelle de Paris	22
03.3 Comment le programme IAP et l'économie nocturne s'inscrivent dans des stratégies et politiques plus larges à tous les niveaux	24
03.4 Identifier les défis locaux de l'économie nocturne Causes et conséquences	26
03.5 Notre vision de la vie nocturne parisienne	29
03.6 Analyse des principaux défis d'intégration : Aspects clés de l'intégration pour l'économie nocturne dans notre ville	31
03.7 Comment notre plan d'action intégré reflète les thèmes transversaux d'URBACT	32
03.7 Exploration de nos idées initiales pour tester les actions	33

---

# Indice

---

<b>04. Le plan d'action de Paris</b>	37
--------------------------------------	----

---

<b>05. Cadre de mise en œuvre</b>	40
-----------------------------------	----

05.1 Comprendre le cadre de gouvernance du PAI Mise en œuvre	41
---	----

05.2 Maintenir l'engagement des parties prenantes au-delà du Mécanisme de gouvernance	42
--	----

05.3 Approche financière pour la mise en œuvre du PAI	43
---	----

05.4 Calendrier de mise en œuvre du programme d'accès intégré	44
---	----

05.5 Suivi de la mise en œuvre et évaluation de l'impact	45
--	----

05.6 Approche globale de la gestion des risques	46
---	----

---

<b>06. Conclusion</b>	48
-----------------------	----

---

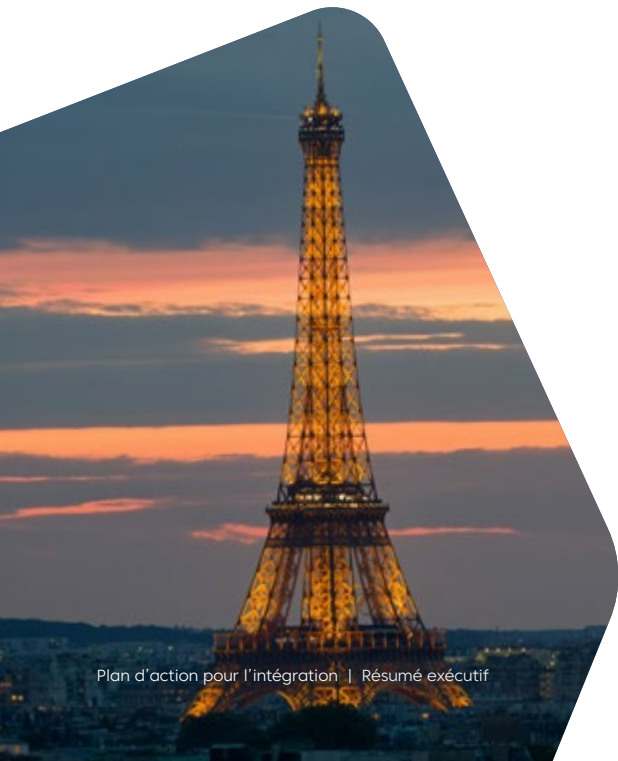
Cities**AfterDark**

# Résumé exécutif

## Contexte et cadre

Paris a participé au projet « Villes nocturnes » (Cities After Dark) entre 2023 et 2025. Ce projet, qui fait partie des réseaux de planification d'actions d'URBACT IV, accompagne dix villes européennes dans l'élaboration de plans d'action intégrés pour l'économie nocturne. L'initiative favorise le partage de connaissances et la coopération afin d'appréhender les multiples dimensions de la vie nocturne : économiques, culturelles, sociales, environnementales et de gouvernance.

Paris, capitale mondiale dotée d'une vie nocturne dynamique et diversifiée, est confrontée au défi permanent de concilier son dynamisme culturel et économique avec la qualité de vie de ses habitants. Avec des milliers de lieux de divertissement et une économie nocturne particulièrement active, la vie nocturne contribue largement à l'attractivité et à l'identité de la ville. Parallèlement, le bruit, la sécurité, l'égalité des genres, la mobilité et la durabilité demeurent des préoccupations majeures. En rejoignant le réseau Cities After Dark, Paris ambitionne de renforcer sa politique nocturne à long terme, de renouveler la collaboration entre les acteurs concernés et de bénéficier des méthodologies européennes favorisant l'intégration, la participation et une gouvernance fondée sur des données probantes. La vie nocturne parisienne est un élément central de l'identité et de l'attractivité de la ville. Elle englobe bars, clubs, théâtres, festivals et espaces publics, et s'étend aux sphères culturelle, sociale et récréative. Le Conseil de la Nuit, créé en 2014 sous l'autorité du Maire adjoint à la Vie nocturne, réunit les services municipaux, les professionnels, les associations et les chercheurs afin de coordonner des initiatives allant de la prévention des risques à la transition écologique. Toutefois, la dégradation des comportements, l'intolérance croissante des résidents et la persistance de pratiques à risque (notamment dans les lieux privés) ont mis en évidence la nécessité d'une stratégie plus globale et participative. Le Plan d'action intégré (PAI) a donc été conçu pour relier les initiatives existantes, renforcer la coopération et créer un cadre de recommandations cohérent à l'échelle de la ville pour une vie nocturne sûre, inclusive et durable.



## Vision et orientation stratégique

L'IAP imagine Paris la nuit comme une ville où habitants, visiteurs et noctambules peuvent profiter d'expériences nocturnes créatives, inclusives et durables, fondées sur le respect et la sécurité.

Élaborée en collaboration avec le Groupe local Urbact (ULG), composé de professionnels de la vie nocturne, d'associations, de services municipaux et de chercheurs, cette vision allie connaissances de terrain et approches académiques. Elle se traduit par trois principes directeurs :

- Développer un discours positif sur la vie nocturne et les valeurs partagées de respect ;
- Concevoir des interventions et des formations adaptées aux différents publics et contextes ;
- Harmoniser les attentes et les responsabilités de la municipalité, des professionnels, des résidents et des noctambules.

Le programme IAP de Paris concrétise sa vision à travers quatre objectifs interdépendants qui intègrent la communication, la formation, la gouvernance et le travail de terrain :

1. **Créer une culture de la vie nocturne positive** – Des campagnes à grande échelle, une médiation sur place et des messages diffusés dans les transports devraient promouvoir des comportements respectueux et inclusifs, réduire les tensions et créer des liens entre les différents publics nocturnes.
2. **Mobiliser les jeunes générations** – La communication axée sur les jeunes et les initiatives menées par les pairs, telles que le programme Night Ambassadors et la trousse d'outils My First Party, favoriseront une culture de bienveillance, de consentement et de soutien mutuel.
3. **Renforcer les acteurs de la vie nocturne** – Les équipes sur place, les organisateurs et les bénévoles seraient encouragés à suivre des formations ciblées et des cours en ligne portant sur la réduction des risques, la prévention des violences sexistes et le développement durable. Des protocoles standardisés et sensibles au genre pourraient guider les pratiques professionnelles, tandis que les associations et les collectifs pourraient bénéficier d'un soutien pour pérenniser des événements axés sur des valeurs communes.
4. **Renforcer la responsabilité institutionnelle** – Les outils et contrats municipaux pourraient intégrer des normes de prévention et de durabilité, tandis qu'un suivi rigoureux et une cartographie des quartiers permettraient de renforcer la prise de décision fondée sur des données probantes. Une coordination plus étroite entre les médiateurs, la police municipale et les résidents favoriserait une responsabilité partagée sur le terrain.

## Dimensions transversales



Le PAI intègre l'égalité des sexes, la durabilité, la numérisation et l'accessibilité dans toutes ses actions :

- L'égalité des genres est promue par le biais de formations, de campagnes de sensibilisation et de projets pilotes tels que
- Demandez à Angela et des partenariats avec des applications de sécurité.
- Les objectifs environnementaux sont poursuivis grâce à des chartes éco-responsables, des formations et des appels à l'innovation verte dans le secteur de la vie nocturne.
- Les outils numériques et d'accessibilité, tels que Paris.fr et
- Music in Paris, renforcent la visibilité et l'inclusivité des établissements labellisés.

## Gouvernance et mise en œuvre

La mise en œuvre s'appuierait sur un modèle de gouvernance renouvelé, ancré dans le Conseil de la Nuit et ses groupes de travail thématiques. Deux ateliers de consultation organisés en 2024 ont permis de jeter les bases d'une structure renouvelée visant à renforcer la représentativité, l'inclusion et l'impact opérationnel. Au-delà des dispositifs de gouvernance formels, les nouveaux élus de district pourraient bénéficier d'une formation à la gestion de la vie nocturne, et la coordination interdépartementale serait facilitée par des référents dédiés à la vie nocturne. Sur le terrain, un modèle de « gouvernance de proximité » aurait pour objectif de fédérer les associations, les médiateurs et la police municipale afin d'améliorer la réactivité et la résolution collective des problèmes.

## Approche financière et partenariale

Le programme d'action intégrée (PAI) s'appuierait principalement sur les ressources municipales existantes et le budget dédié à la politique nocturne, dont 95 % financent actuellement des projets menés par des associations. Les volets communication et recherche pourraient tirer parti de partenariats, de campagnes communes et de financements externes, notamment les appels à projets Paris Research et la coopération intercommunale URBACT. Ce modèle hybride viserait à garantir la faisabilité du programme tout en assurant sa viabilité financière à long terme.

## Suivi, évaluation et apprentissage

Les progrès seraient suivis au moyen d'un ensemble d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs mesurant les extrants (formations, campagnes, partenariats) et les résultats (sécurité, inclusion, changement de comportement). Des études initiales menées avec Consentis (sur les violences sexistes) et la Mission métropolitaine de prévention des risques pourraient servir de référence pour les évaluations futures. La collaboration avec l'APUR (Agence de l'urbanisme de Paris) viserait à intégrer des données spatiales et numériques, en cartographiant la sécurité, les transports et la vie nocturne, afin d'orienter au mieux les interventions potentielles.

## Gestion des risques et continuité

Le plan reconnaît les risques liés aux cycles politiques, aux contraintes budgétaires, aux difficultés de coordination et à l'efficacité de la communication. Les mesures d'atténuation comprennent :

- Renforcement de la gouvernance et de la coordination interministérielle ;
- Mobilisation et formation continues des parties prenantes ;
- Diversification des sources de financement et planification adaptative ;
- Évaluation fondée sur les données et tests de communication auprès des publics cibles.



## Conclusion

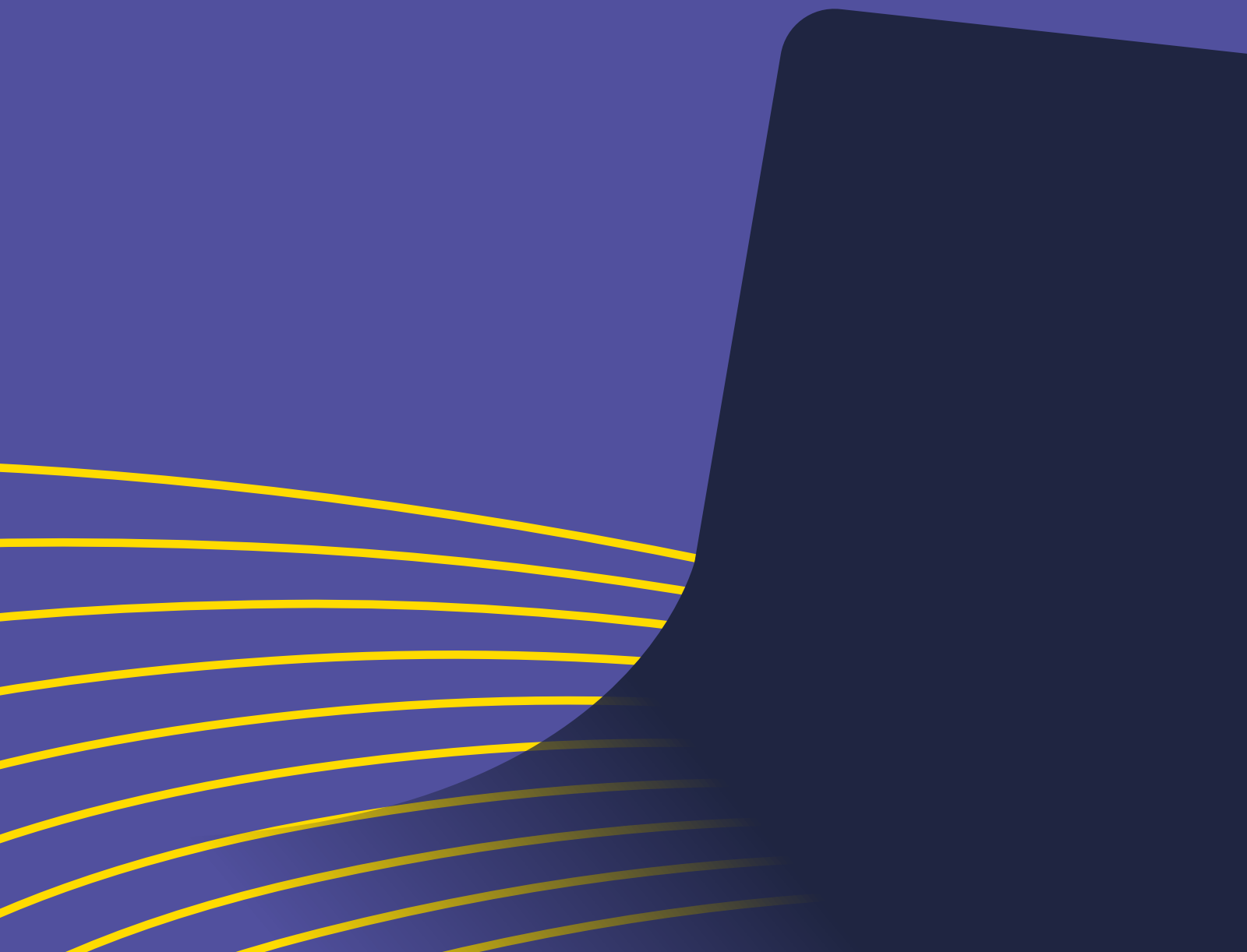
Alors que Paris achève sa participation au réseau Cities After Dark, ce Plan d'action intégré (PAI) représente à la fois le fruit de deux années de collaboration européenne et un socle potentiel pour une stratégie locale renouvelée. Il définit une feuille de route susceptible d'orienter le développement d'une vie nocturne plus sûre, plus inclusive et plus durable lors du prochain mandat municipal.

Le PAI sera diffusé aux niveaux local et national afin de favoriser une large appropriation. Au niveau local, il pourrait être présenté au Conseil de la Nuit de Paris et aux nouveaux élus d'arrondissement, et étayé par des rencontres avec les associations et les réseaux professionnels. Au niveau national, Paris souhaitera partager son expérience au sein du réseau français des villes engagées dans la politique nocturne et via le pôle de connaissances URBACT.

Dans les prochains mois, la Ville s'attachera à passer progressivement de la planification à l'action, notamment par la possible relance du Conseil de la Nuit de Paris, le déploiement de la campagne de communication « Paris, je t'aime la nuit » et un renforcement de la coordination interdépartementale sur les enjeux de la vie nocturne. Le PAI vise à servir de cadre stratégique pour éclairer et soutenir le prochain mandat municipal, contribuant ainsi à la continuité de la politique nocturne parisienne au-delà des échéances électorales.

**Il propose une feuille de route claire pour développer une vie nocturne plus sûre, plus inclusive et plus durable dans le cadre du prochain mandat municipal.**

# 02. Introduction



## 02.1

# Que sont les villes nocturnes et quel est leur thème principal ?

Cities After Dark est l'un des trente réseaux de planification d'actions (RPA) financés par URBACT IV. Ce réseau, actif de juin 2023 à décembre 2025, se concentre sur les différentes dimensions de l'économie nocturne. Cities After Dark accompagne dix villes partenaires dans l'élaboration de plans d'action intégrés (PAI) sur le thème de l'économie nocturne, grâce à une série d'échanges de connaissances et d'apprentissages aux niveaux transnational et local.

Les axes thématiques développés par les réseaux sont les suivants :

- Industries culturelles et salles de concert
- Sécurité et pollution sonore
- Égalité des genres
- Mobilité durable et infrastructures de transport
- Accès à l'emploi
- Espaces verts et développement durable
- Gouvernance de l'économie nocturne
- Mesure d'impact





## 02.2

### Paris la nuit : Pourquoi nous avons décidé de participer à Cities After Dark

Paris est la capitale de la France. En 2022, elle comptait 2 113 705 habitants et figure parmi les villes les plus dynamiques du monde. Destination touristique majeure, elle accueille chaque année plus de 35 millions de visiteurs et possède une vie nocturne particulièrement animée, offrant une grande diversité d'activités et de lieux de divertissement. Véritable pôle culturel, Paris propose une offre nocturne riche et variée, avec 15 230 bars et restaurants, 150 discothèques, 130 théâtres, 386 salles de spectacles, plusieurs festivals importants et une programmation culturelle dense. En 2010, suite aux États généraux de la nuit, 83 000 personnes travaillaient dans le secteur de la nuit à Paris. L'un des principaux défis pour la municipalité est de concilier le bien-être des habitants et l'attractivité de la vie nocturne, notamment en réduisant les nuisances sonores, une des principales préoccupations des Parisiens.

Depuis 2014, Frédéric Hocquard, adjoint au maire chargé du tourisme et de la vie nocturne, pilote la politique de la vie nocturne de Paris, avec l'appui administratif de Thierry Charlois, chef de projet, qui sera remplacé à partir de janvier 2025 par Alix Vandon. Cette politique repose sur un dialogue permanent avec tous les acteurs concernés, via le Conseil de la Nuit de Paris. Ce conseil réunit des élus et des services municipaux, tant au niveau central qu'à l'échelle des arrondissements, des syndicats de bars et de clubs, des organisations professionnelles, la police nationale, des associations de quartier, des organismes de réduction des risques et de médiation, des groupes féministes, des entreprises de transport, l'office du tourisme et d'autres encore. Nicolas Nordman, adjoint au maire chargé de la sécurité, œuvre pour une vie paisible et harmonieuse à Paris.

Chaque année, deux réunions plénières sont organisées pour partager les dernières informations et discuter des stratégies et actions. Huit groupes de travail thématiques abordent des problématiques spécifiques telles que la sécurité publique, la prévention des violences sexistes et sexuelles, la transition écologique, le tourisme et la mobilité. Un plan d'action a été élaboré en 2015 et mis en œuvre depuis. La ville de Paris a choisi de rejoindre le réseau afin de bénéficier de méthodologies favorisant une approche intégrée et transversale des enjeux urbains. Ce cadre permet une compréhension plus globale des problématiques liées à la sécurité publique, notamment celles qui surviennent la nuit. En participant à un partenariat européen, Paris entend également tirer parti de la force collective du réseau pour mobiliser plus efficacement les acteurs locaux. Le cadre européen confère légitimité et visibilité, atouts précieux pour impliquer des acteurs parfois difficiles à atteindre. En effet, influencer positivement les comportements lors des activités nocturnes s'avère complexe, et nous avons perçu ce réseau comme un outil précieux pour élaborer une stratégie cohérente et un plan d'action efficace afin de répondre à ces enjeux. De plus, la ville souhaite s'inspirer des expériences et des innovations des villes partenaires. Grâce à des échanges, des webinaires et des discussions collaboratives, Paris espère acquérir de nouvelles perspectives et des idées pratiques adaptables à son propre contexte. L'une des principales motivations de son adhésion au réseau réside dans la difficulté persistante à influencer positivement les

comportements nocturnes. Ces comportements ont souvent un impact sur le sentiment de sécurité et le bien-être des habitants, et leur prise en compte exige une approche nuancée et stratégique. La ville est convaincue que le réseau peut contribuer à l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action complets visant à améliorer ces comportements et à renforcer la sécurité et la tranquillité nocturnes. De plus, la ville souhaite s'inspirer des expériences et des innovations des villes partenaires. Grâce à des échanges, des webinaires et des discussions collaboratives, Paris espère acquérir de nouvelles perspectives et des idées pratiques adaptables à son propre contexte. L'une des principales motivations de son adhésion au réseau réside dans la difficulté persistante à influencer positivement les comportements nocturnes. Ces comportements ont souvent un impact sur le sentiment de sécurité et le bien-être des habitants, et leur prise en compte exige une approche nuancée et stratégique. La ville estime que ce réseau peut contribuer à l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action complets visant à améliorer ces comportements et à renforcer la sécurité et la tranquillité nocturnes. Par ailleurs, l'appartenance à ce réseau européen contribue au développement de notre réseau professionnel et institutionnel, tant au niveau local qu'international. Elle accroît la visibilité des actions menées par la ville et permet de mettre en lumière nos initiatives et de les partager comme exemples de bonnes pratiques. Cette reconnaissance renforce non seulement l'impact de notre travail, mais encourage également l'innovation et la collaboration.





## 02.3

# Comprendre les concepts fondamentaux d'URBACT: Durabilité, intégration, Participation et planification des actions

Depuis 2002, URBACT impulse le changement en Europe en favorisant la coopération et le partage de connaissances entre villes grâce à des réseaux thématiques, en renforçant les capacités des acteurs locaux à concevoir et mettre en œuvre des politiques intégrées et participatives, et en diffusant les bonnes pratiques et les enseignements tirés de l'expérience. Les villes sont confrontées à certains des plus grands défis et opportunités actuels, du changement climatique aux fractures intergénérationnelles en passant par la transformation numérique. Parallèlement, elles constituent des pôles de diversité culturelle, d'activité économique et de services essentiels. En partageant leurs expériences avec d'autres villes, les collectivités locales peuvent tirer parti de ces opportunités pour promouvoir un

développement urbain durable. URBACT encourage le développement intégré, en accompagnant les villes dans l'intégration verticale des politiques (collaboration aux niveaux local, régional, national et européen) et dans l'intégration horizontale (prise en compte simultanée des dimensions environnementales, économiques et sociales). Grâce à la méthode URBACT, le programme fournit des processus et des outils qui incitent les villes à repenser les structures de gouvernance centralisées traditionnelles et à adopter des modèles plus inclusifs et holistiques. Son approche participative souligne que le développement urbain durable s'acquiert au mieux par des stratégies orientées vers l'action, co-crées et mises en œuvre en collaboration avec les acteurs locaux.

## 02.4

# Développement du PAI : Méthodologie et processus

La Ville de Paris travaille depuis plusieurs années à la mise en œuvre de politiques relatives à la vie nocturne. En 2015, un premier plan d'action a été élaboré par huit groupes de travail thématiques réunissant les acteurs concernés et les services municipaux. Cependant, au fil des ans, cette dynamique initiale s'est essoufflée. L'approche cloisonnée alors adoptée s'est avérée insuffisante pour répondre de manière intégrée et durable à notre principal défi : améliorer les comportements nocturnes et garantir une vie nocturne plus inclusive et plus sûre. C'est pourquoi la méthodologie URBACT nous a intéressés. Elle a offert un nouveau cadre de collaboration et a permis à la Ville de mobiliser ses acteurs de manière plus structurée et participative. Le plan d'action intégré a été co-construit avec la participation active des membres des ULG. Ils ont contribué à la première évaluation de la situation, à la définition de la vision et de la stratégie, ainsi qu'à l'élaboration du plan d'action. Ils ont également participé à trois visites d'étude, ce qui leur a permis d'observer directement des approches innovantes dans d'autres villes et de tester de nouvelles pratiques. Cette approche collaborative a renforcé l'appropriation du plan par les acteurs locaux et a favorisé une nouvelle dynamique collective. Des réunions transnationales ont été organisées par l'équipe municipale : Thierry Charlois puis Alix Vandon, chefs de projet pour la politique nocturne, et trois membres de l'Observatoire de la tranquillité publique de la Police municipale : Géraldine Biaux, Élodie Bouchut et surtout Caroline Moneron, qui a codirigé la rédaction de ce plan d'action intégré pour la Police municipale. Ces réunions ont constitué un élément clé de la méthodologie, permettant des échanges structurés avec d'autres villes européennes et apportant des perspectives nouvelles.

Ces réunions ont permis à Paris de réexaminer des questions qui n'étaient plus au cœur de notre agenda local, mais qui demeurent cruciales ailleurs, telles que :

- Le développement de la mobilité nocturne demeure un défi majeur pour de nombreuses villes ;
- La création de quartiers de vie nocturne en périphérie des centres-villes, avec de véritables investissements dans les infrastructures, à l'image du développement réussi de La Villette à Paris ;
- L'importance d'aller à la rencontre des touristes dès leur arrivée, afin de les informer sur les règles et les possibilités offertes par la vie nocturne locale ;
- La recherche de financements européens et de nouvelles formes de collaboration avec d'autres villes.

Les réunions thématiques en ligne se sont également révélées très précieuses. Elles ont contribué au développement d'une culture partagée entre les acteurs, en approfondissant leurs connaissances sur des sujets spécifiques. Par exemple, le webinaire sur la ville du quart d'heure était en parfaite adéquation avec l'ambition de Paris de rapprocher les services des besoins des usagers. Il nous a permis d'établir des parallèles avec la brigade de police municipale « tout Paris » existante, qui renforce les équipes de surveillance locales en cas de besoin, améliorant ainsi la proximité et la réactivité, conformément à la philosophie de la ville du quart d'heure. L'étude menée à Malaga sur la géographie sociale a été une autre source d'inspiration majeure. Elle a mis en lumière l'importance d'analyser les usages sociaux des espaces urbains la nuit et nous a aidés à réfléchir à la manière de mieux équilibrer les différentes fonctions de la ville la nuit. Un autre apport crucial de ce projet a été le rétablissement d'un lien fort entre la Mission de Nuit et la Police Municipale. Au fil des années, cette relation s'était affaiblie, alors même qu'elle est essentielle au succès du Plan d'Action pour la Vie

Nocturne (PAN) et, plus largement, de la politique de la vie nocturne. Grâce à URBACT, les occasions d'échange, de valoriser le rôle des policiers de nuit et d'intégrer leur expertise dans la planification se sont multipliées. Par ailleurs, la participation à URBACT a permis de promouvoir le travail de nos collègues, notamment ceux qui interviennent en soirée ou la nuit, souvent moins visibles mais dont l'action est essentielle à la qualité de vie à Paris. Le programme nous a permis de mettre en lumière ces efforts sur des plateformes officielles comme paris.fr, lors d'événements et de festivals, et de renforcer la reconnaissance de leur rôle. Au niveau local, les réunions ULG ont joué un rôle déterminant en créant un espace de dialogue entre les associations de prévention, les services municipaux et les autres acteurs. Ces échanges nous ont permis d'identifier des problématiques communes, de renforcer la collaboration et de développer des actions complémentaires, dans le respect du rôle de chacun. C'est là l'un des atouts d'URBACT : créer les conditions de réunions qui génèrent de nouvelles perspectives, des solutions partagées et un nouvel élan pour l'action collective.





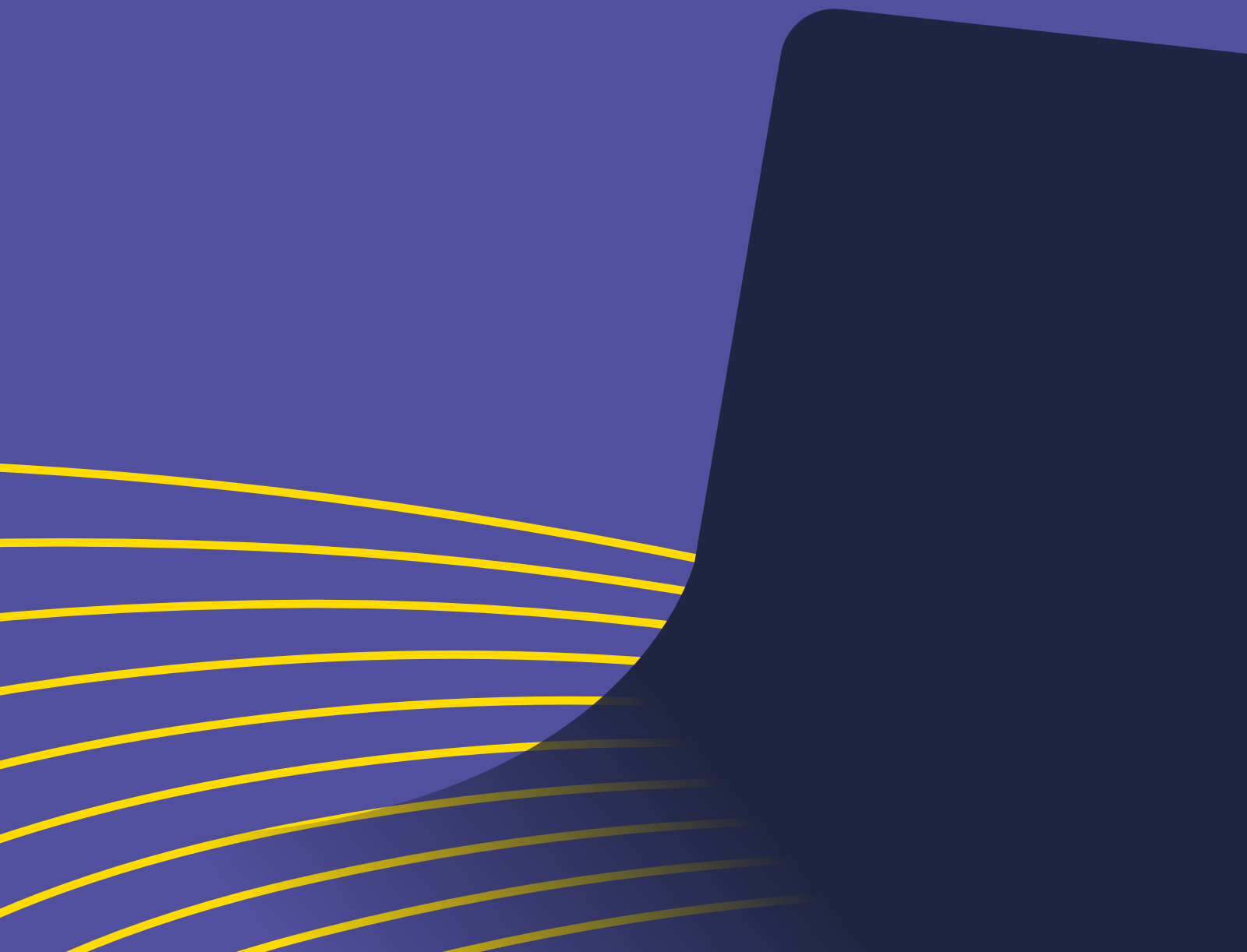
## 02.5

### Acteurs et parties prenantes à l'origine de notre PAI

Piloté par la Mission de Nuit et l'Observatoire de la tranquillité publique, le Groupe Local Urbain (GLU) a été créé pour réunir un cercle d'acteurs clés soigneusement sélectionnés, capables de façonner et de piloter activement le projet Villes Après la Nuit. Les membres ont été choisis selon trois critères essentiels : leur expertise des thématiques liées à la vie nocturne, leur capacité à mobiliser et à toucher les publics concernés, et leur disponibilité à contribuer de manière significative. Cette approche sélective permet au GLU de travailler avec efficacité et réactivité, en complémentarité avec le Conseil de la Vie Nocturne, qui joue un rôle consultatif et représentatif. Dès sa création, le GLU a été conçu pour être à la fois diversifié et complémentaire. Il fédère les services municipaux : la Mission de Nuit, la Police Municipale et les médiateurs, les services Jeunesse, Santé, Communication, Transition Écologique, Égalité des Genres, Participation Citoyenne et Tourisme (dont la collaboration garantit la prise en compte de tous les aspects de la gouvernance de la vie nocturne). Par ailleurs, des regroupements de clubs, bars et organisateurs d'événements, tels que Culture Nuit, Le SOCLE, Culture Bar Bars et Kluster Collectif, apportent une connaissance directe du secteur. Des associations de prévention œuvrant dans les domaines de la réduction des risques, de l'égalité des genres et de la médiation – telles que Fêtez Clairs, Consentis, Pierrots de la Nuit, Noctambules Citoyens et Amicale RDR – apportent une expertise ancrée dans l'engagement communautaire, tandis que des partenaires académiques comme le Laboratoire de Psycho-Social de Paris (LAPPS) des universités Paris 8 et Nanterre offrent des perspectives fondées sur la recherche. Ensemble, ces acteurs forment un groupe dynamique et orienté vers l'action qui non seulement renforce le travail du Conseil de la Vie Nocturne, mais y apporte également une valeur stratégique en veillant à ce que les initiatives de projet soient pratiques, innovantes et directement éclairées par les personnes les mieux placées pour avoir un impact. Le Groupe de Vie Nocturne (GVN) est ainsi devenu un véritable trait d'union entre les politiques, les pratiques et la communauté, propulsant le projet « Villes Après la Nuit » avec une vision éclairée et des perspectives ancrées dans le terrain.

**Cette approche sélective permet à l'ULG de travailler avec concentration et agilité, en complément du Nightlife Council au sens large.**

# 03. Contexte, Besoins et Vision



## 03.1

# Comprendre les thèmes principaux de Cities After Dark

La nuit est une dimension spatio-temporelle où se posent de multiples défis : les programmes politiques et les stratégies intégrées peuvent être essentiels pour appréhender la complexité des problèmes interconnectés qui affectent différentes dimensions du développement durable la nuit.



### industries culturelles et salles de concert

Le dynamisme de l'économie nocturne a un impact majeur sur l'économie urbaine et dynamise d'autres secteurs économiques tels que le tourisme, la restauration, la logistique, les transports, la sécurité et bien d'autres. Parallèlement, les lieux culturels et musicaux peuvent jouer un rôle essentiel dans la revitalisation des centres-villes et des périphéries, en créant de nouveaux pôles d'attraction et en redonnant vie aux espaces publics et aux infrastructures sous-utilisées ou abandonnées. La collaboration entre les acteurs publics, les entreprises culturelles et la scène artistique locale est indispensable à la mise en œuvre de mesures de soutien au secteur. L'élaboration de réglementations locales innovantes, capables de concilier les intérêts des différentes parties prenantes, constitue un axe important de la gouvernance multiniveaux, mais implique également d'autres éléments : parmi ceux-ci, l'organisation de formations pour le personnel et les gérants d'établissements du secteur de l'hôtellerie-restauration, est fondamentale pour rendre les soirées plus sûres et plus agréables pour tous.

### Sécurité et pollution sonore

L'économie nocturne est souvent associée à des problèmes de sécurité, fréquemment perçus négativement par l'opinion publique. La formation des acteurs concernés, la sensibilisation aux nuisances sonores nocturnes, la médiation entre les autorités locales et les parties prenantes, ainsi que l'application de la réglementation sont essentielles pour réduire les conflits avec les riverains liés aux nuisances sonores et garantir la limitation des émissions sonores grâce à un soutien actif à l'installation d'insonorisation et de panneaux acoustiques dans les bars et les salles de concert. Les comportements antisociaux dans l'espace public la nuit peuvent également être considérés comme des sources de conflit et des éléments ayant un impact significatif sur le sentiment de sécurité nocturne. La mise en œuvre d'un ensemble de réponses, allant des campagnes de prévention à la médiation en passant par le maintien de l'ordre, nécessite une forte présence de médiateurs et de forces de l'ordre la nuit. Les agents de police municipale sont équipés de sonomètres leur permettant de justifier les nuisances et d'objectiver les amendes qu'ils sont susceptibles de délivrer. Des radars sonores (Méduses) sont installés dans différents quartiers de la ville afin d'évaluer les niveaux de bruit et leur évolution.

## Égalité des sexes

L'adaptation des infrastructures urbaines aux besoins des différents usagers peut contribuer à réduire les inégalités de genre et à promouvoir un accès plus équitable à l'emploi et à la vie nocturne. Préserver la nuit comme un espace de liberté et de sécurité pour tous est étroitement lié à plusieurs dimensions de l'égalité des genres. Garantir un accès sûr aux transports publics et au covoiturage est au cœur de nombreuses stratégies urbaines, qui incluent une refonte collaborative des espaces publics et des lieux de travail pour améliorer la sécurité, ainsi que des formations pour le personnel des services et des opérations nocturnes. La nécessité de protéger les infrastructures répondant aux besoins de groupes spécifiques, comme la communauté LGBTQI+, est un autre élément important du débat sur la nuit comme espace de tolérance et de rejet de toute forme de discrimination et de harcèlement.

## Infrastructures de mobilité et de transport durables

L'extension des horaires d'ouverture des services et infrastructures publics est essentielle pour améliorer la durabilité économique, sociale et environnementale nocturne. Le développement des transports publics nocturnes contribue à réduire le nombre de véhicules privés en circulation et à renforcer la sécurité de tous. L'offre de transports abordables et fiables la nuit s'adresse à un large public, des fêtards aux travailleurs de nuit, et concerne non seulement les centres-villes et les quartiers animés, mais aussi les zones résidentielles.

## Accès au travail

Améliorer la mobilité urbaine nocturne est un facteur clé pour garantir l'égalité d'accès au travail de nuit. La question des déplacements domicile-travail de certaines catégories de travailleurs, comme les agents d'entretien, les soignants ou les employés du secteur de l'hôtellerie-restauration, est essentielle pour une réflexion plus inclusive sur l'économie nocturne : les collectivités locales doivent prendre en compte la perception qu'ont ces travailleurs de la ville la nuit, souvent installés en périphérie ou appartenant à des groupes défavorisés ou à des minorités. L'extension des services de proximité, tels que les crèches et garderies, après la tombée de la nuit constitue un soutien important pour les parents actifs dans de nombreuses villes du monde et illustre parfaitement comment des services publics conçus pour la journée peuvent être repensés pour répondre aux besoins des différentes catégories d'habitants.

## Espaces verts et durabilité

Certains services nocturnes peuvent jouer un rôle crucial dans l'amélioration de la qualité environnementale de nos villes et leur développement durable. Si la collecte nocturne des déchets est considérée comme une fonction essentielle à la propreté des espaces urbains (même si elle passe souvent inaperçue), l'ouverture des parcs et des espaces verts la nuit peut favoriser un lien plus fort avec la nature et offrir un abri contre la chaleur nocturne aux populations défavorisées vivant dans des logements insalubres, notamment en été. Parallèlement, la revitalisation des espaces verts la nuit peut dissiper le sentiment d'insécurité lié à leur fréquentation nocturne et encourager l'organisation d'activités sportives et culturelles en plein air. Ces activités ont un impact significatif sur la qualité de vie dans les quartiers centraux et périurbains et contribuent à raviver la confiance et le lien social en proposant des activités nocturnes aux groupes habituellement exclus de la vie nocturne, tels que les personnes âgées ou les personnes handicapées.

## Gouvernance de l'économie nocturne

La complexité des enjeux de l'économie nocturne exige la mise en œuvre de formes de gouvernance intégrées, qui peuvent se traduire par différents modèles organisationnels. Il peut s'agir de la création d'organes tels que des conseils de la nuit ou des commissions sectorielles et thématiques, mais aussi de la mise en place de services dédiés à l'économie nocturne au sein de la mairie ou des départements chargés du développement économique et culturel. Certaines villes ont également choisi de nommer un adjoint au maire spécifiquement chargé des politiques relatives à la vie nocturne. Ce ne sont là que quelques exemples des approches adoptées par les collectivités locales pour passer de simples plans axés uniquement sur la vie nocturne à des politiques globales.

## Mesurer l'impact

Un défi récurrent dans de nombreuses villes est la quantification de l'ampleur et de l'impact de l'économie nocturne. Ce défi découle souvent de l'indisponibilité de données fiables ou de l'absence de données collectées dans un cadre adapté aux activités nocturnes. Les données jouent un rôle essentiel pour faciliter une prise de décision éclairée sur l'économie nocturne et les secteurs connexes, notamment la gestion de l'espace public et des services de mobilité. Par conséquent, l'amélioration des méthodes de collecte de données et l'adoption d'une approche mixte, combinant analyses qualitatives et quantitatives, constituent un élément important pour comprendre l'impact croissant de l'économie nocturne sur les paysages urbains.

## 03.2

# Aperçu de l'économie nocturne actuelle de Paris

Depuis des décennies, Paris est réputée pour sa vie nocturne trépidante, qui fait partie intégrante de son identité. Historiquement perçue comme une ville de tolérance et d'expérimentation, Paris a vu sa vie nocturne évoluer, passant d'une offre centrée sur les lieux couverts (cabarets, boîtes de nuit, cafés-concerts) à une vie nocturne qui investit de plus en plus les espaces publics et les lieux en plein air tels que les parcs, les canaux et les quais. Paris a été pionnière dans l'organisation d'événements culturels nocturnes, en lançant la première Nuit Blanche en 2001, un festival annuel qui transforme les espaces publics, les musées et les galeries en une expérience artistique nocturne vibrante. Autre exemple emblématique : la création de la Fête de la Musique en 1982, une première mondiale célébrant la musique dans l'espace public. Cet événement gratuit et inclusif, né à Paris, a depuis inspiré des villes du monde entier à faire de la culture nocturne un moteur de créativité, de vie communautaire et de vitalité urbaine.

L'économie nocturne joue un rôle crucial dans l'économie parisienne. Paris compte plus de 15 000 bars et restaurants (soit 25 % des commerces), 180 discothèques et plus de 600 établissements ouverts après 2 h du matin. La ville a investi massivement dans la préservation des lieux de vie nocturne existants, le soutien à la création de nouveaux établissements et la promotion de l'utilisation temporaire des bâtiments pour les activités nocturnes. Elle a également favorisé le développement de « tiers-lieux », espaces alternatifs pour faire la fête et organiser des événements récréatifs. Actuellement, l'économie nocturne emploie environ 83 000 personnes, dont 13 % travaillent après 21 h.

En 2010, Paris a organisé une assemblée consultative sur l'économie nocturne, qui a abouti à la création d'une politique nocturne dédiée et, en 2014, à la mise en place du Conseil de la Nuit. Pilotée au niveau municipal par la Mission Nuit, avec des points de contact dans chaque arrondissement, la politique nocturne relève du mandat d'un adjoint au maire, Frédéric Hocquard, et chaque arrondissement dispose d'un élu chargé des affaires nocturnes. Le Conseil de la Nuit réunit six catégories d'acteurs : institutions, associations, syndicats, organisations spécifiques, experts et personnalités, ainsi qu'un comité d'usagers de la vie nocturne, organisés en huit groupes de travail thématiques couvrant les nouveaux espaces nocturnes parisiens, la prévention des risques, la lutte contre les discriminations, la mobilité, la sécurité, le commerce et le travail, la promotion de la vie nocturne et la transition écologique. Entre 2014 et 2020, le Conseil a mis en œuvre 37 initiatives dans ces domaines thématiques afin de développer, promouvoir et réguler l'économie nocturne parisienne.

**Paris a été pionnière dans l'organisation d'événements culturels nocturnes, transformant l'espace public en une expérience nocturne partagée.**

Les principales activités comprennent le soutien aux festivals et aux expositions, la cartographie des espaces extérieurs pour les événements nocturnes pendant la pandémie, l'intégration de la vie nocturne à la stratégie touristique, la promotion de pratiques durables telles que la réduction des plastiques à usage unique et la collaboration avec Consentis pour faire progresser la culture du consentement sexuel dans les lieux de vie nocturne. Paris encourage activement une vie nocturne dynamique et inclusive en proposant une large gamme d'activités accessibles en soirée et la nuit. De nombreux musées étendent leurs horaires d'ouverture pour accueillir les visiteurs après la tombée de la nuit, sans pour autant dépendre strictement de la municipalité : le Palais de Tokyo reste ouvert jusqu'à minuit tous les jeudis, tandis que le Louvre, le musée d'Orsay et le musée du Quai Branly accueillent des visiteurs jusqu'à 22 h certains soirs. Durant l'été, la ville élargit l'accès aux espaces verts : outre les 140 parcs et jardins déjà ouverts 24 h/24 et 7 j/7 toute l'année, 14 autres sont accessibles jusqu'à minuit entre juillet et septembre, offrant aux Parisiens des lieux frais et sûrs pour flâner ou se détendre après la tombée de la nuit. Des

systèmes de vidéosurveillance sont en place pour garantir la sécurité des usagers et, lors des vagues de chaleur, des parcs supplémentaires ouvrent leurs portes afin d'offrir des conditions optimales. Comme on dit, « il y a forcément un jardin ouvert la nuit près de chez vous ! » Par ailleurs, les équipements sportifs municipaux sont mis à la disposition des associations jusqu'à minuit, favorisant ainsi des activités nocturnes saines et conviviales. Paris propose également une variété de services nocturnes : des lignes de bus de nuit circulent de 00h30 à 5h30, 60 installations sportives restent ouvertes jusqu'à minuit (d'autres fermant à 22h), cinq bibliothèques municipales sont ouvertes en soirée et un bureau de poste est ouvert 24h/24. Lors des grands événements, les transports en commun fonctionnent toute la nuit pour répondre à la demande accrue. La nuit de la Fête de la Musique, le métro, le RER, les trains Transilien, les tramways et les bus de nuit Noctilien circulent sans interruption. De même, le métro reste ouvert une grande partie de la nuit lors d'autres grandes festivités, comme le Nouvel An et la Nuit Blanche, souvent avec des horaires gratuits ou prolongés afin de permettre aux foules importantes d'accéder aux festivités en toute sécurité.



## 03.3

# Comment le programme IAP et l'économie nocturne s'alignent sur des stratégies et des politiques plus larges à tous les niveaux

La politique nocturne parisienne est étroitement liée à un large éventail de politiques municipales, elles-mêmes inscrites dans des cadres régionaux, nationaux, voire internationaux. Plutôt que d'agir isolément, les initiatives en matière de vie nocturne sont soigneusement articulées avec des stratégies publiques plus larges. Par exemple :

- Plan d'amélioration de l'environnement sonore : La politique nocturne collabore à la réduction des nuisances sonores générées par les établissements et les activités nocturnes.
- Contrat municipal de prévention et de sécurité : La police municipale lutte contre les incivilités et assure la sécurité la nuit.
- Stratégie de développement durable : Des initiatives comme le Club Zéro Plastique et la Charte des événements éco-responsables encouragent le réemploi et réduisent l'utilisation de plastique à usage unique dans les établissements et événements nocturnes, alignant ainsi les pratiques de la vie nocturne sur les objectifs environnementaux.
- Plan d'action pour l'accessibilité : Les établissements nocturnes sont incités à fournir des informations sur l'accessibilité via la plateforme nationale Accès Libre ou la plateforme associative Music in Paris, afin d'aider les personnes en situation de handicap à organiser leur soirée.
- Stratégie pour l'égalité des genres : La Ville soutient les associations qui forment les professionnels de la vie nocturne et sensibilisent le public nocturne à l'égalité des genres et au respect mutuel.
- Plan local d'urbanisme : Des mesures d'urbanisme temporaires favorisent la création d'activités nocturnes et une utilisation flexible de l'espace urbain.



Paris fait également partie de la Plateforme de la vie nocturne, qui regroupe dix autres villes, des syndicats, des entreprises et des associations. Grâce à ce réseau, la ville bénéficie d'un échange de bonnes pratiques et défend collectivement des innovations réglementaires, telles que la loi sur l'antériorité, qui protège les bars et clubs établis légalement avant l'arrivée de nouveaux résidents, à condition qu'ils respectent la loi. Paris souhaite renforcer ces liens afin que les initiatives en faveur de l'économie nocturne s'inscrivent pleinement dans les stratégies municipales, nationales et internationales.

## 03.4

### Identifier les enjeux locaux de l'économie nocturne : causes et conséquences

Paris s'anime depuis longtemps à la nuit tombée, mais les récentes évolutions des comportements nocturnes soulignent la nécessité d'une approche plus intégrée et participative. Au fil des années, la ville a constaté une dégradation progressive des comportements sociaux la nuit, ainsi qu'une intolérance croissante des Parisiens face aux incivilités. Si les politiques existantes se concentrent sur les lieux publics de vie nocturne, les fêtes privées (où, selon les données de la police et des hôpitaux, se produisent environ 80 % des admissions aux urgences pour consommation de substances illicites, des overdoses et des agressions sexuelles) restent largement négligées. Les interventions actuelles, bien qu'utiles, fonctionnent souvent de manière cloisonnée et manquent de ressources. Par exemple, la ville soutient trois organisations distinctes axées sur la prévention des violences sexuelles, la réduction des risques liés à la drogue et les nuisances sonores. Parallèlement, la police municipale veille au respect des réglementations relatives au bruit et à l'utilisation des terrasses des bars et restaurants, mais seule une fraction des établissements nocturnes (environ 60 sur 180 boîtes de nuit) participe activement à des démarches de prévention structurées. Certains quartiers ont bénéficié d'approches intégrées et innovantes, mais ces réussites ne peuvent pas encore être généralisées à l'ensemble de la ville en raison de contraintes de moyens. L'objectif principal du projet Cities After Dark est de développer une stratégie globale, coordonnée et participative qui influence positivement les comportements nocturnes à Paris.

### Les domaines thématiques prioritaires comprennent :

- Prévenir les incivilités, notamment en matière de propreté et de gestion du bruit
- Promouvoir le consentement et lutter contre les violences sexistes et sexuelles
- Encourager une vie nocturne inclusive et accessible tout en combattant les discriminations
- Prévenir les comportements à risque liés à l'alcool et aux drogues
- Respecter le travail des équipes des établissements et des organisateurs d'événements
- Améliorer la mobilité nocturne
- Prendre en compte les impacts du changement climatique et des réaménagements urbains

### Les bénéficiaires sont à la fois directs et indirects:

- Bénéficiaires directs : Parisiens et noctambules.
- Bénéficiaires indirects : acteurs de la vie nocturne, notamment associations, bénévoles, policiers municipaux, médiateurs et communautés telles que les groupes LGBTQ+, les touristes, les résidents, les noctambules et les étudiants.

### Les contextes nocturnes abordés comprennent:

- Lieux de vie nocturne, salles de concert et festivals.
- Espaces publics, notamment rues, parcs, quais et transports en commun.
- Espaces privés, tels que les fêtes en appartement.

### Les leviers psychosociaux à mobiliser comprennent :

- Image de soi et réputation individuelles.
- Responsabilité collective, par l'éducation, la régulation par les pairs et l'encouragement des noctambules à montrer l'exemple et à s'entraider.
- Intervention des témoins, légitimant ainsi le recours aux comportements irrespectueux.
- Identification communautaire, renforçant les liens avec Paris, ses quartiers et les communautés festives (queer, free parties).
- Promotion de valeurs telles que le respect, la tolérance et la solidarité.
- Autonomisation du public et création d'une dynamique où les clients s'attendent à un traitement équitable, avec un partage des responsabilités en cas d'incidents au sein des établissements.





Ensemble, ces acteurs forment un réseau collaboratif capable de développer, tester et déployer à plus grande échelle des interventions qui répondent à la complexité des comportements nocturnes à Paris.

D'autres leviers pourraient consister à conditionner les subventions ou les autorisations d'exploitation nocturne à la mise en place de formations pour le personnel des établissements, afin de garantir l'intégration des mesures de prévention dans leurs opérations quotidiennes. À cet égard, les données fournies par la Préfecture montrent que 324 autorisations d'exploitation nocturne ont été accordées en 2025 (dont 259 renouvellements) sur 371 demandes, ce qui souligne l'ampleur de l'activité et la possibilité de lier ces autorisations à des exigences de prévention.

Les parties prenantes impliquées sont diverses et forment un riche écosystème qui relie les services municipaux, les associations, les syndicats et les institutions de recherche :


- Services municipaux : Politique nocturne, Police municipale (fortement impliquée dans le maintien de l'ordre et la participation citoyenne), Jeunesse, Santé, Communication, Transition écologique, Égalité des genres, Participation citoyenne et Tourisme
- Unions de clubs, bars et organisateurs de soirées : Culture Nuit, SOCLE, Culture Bar Bars, Kluster Collective, GHR, UMIH
- Associations : Fêtez Clairs, Consentis, Pierrots de la Nuit, Noctambules Citoyens, Amicale RDR
- Partenaires académiques : Laboratoire de psychologie et de socialisation de Paris (LAPPS) des universités Paris 8 et Nanterre, APUR

# 03.5

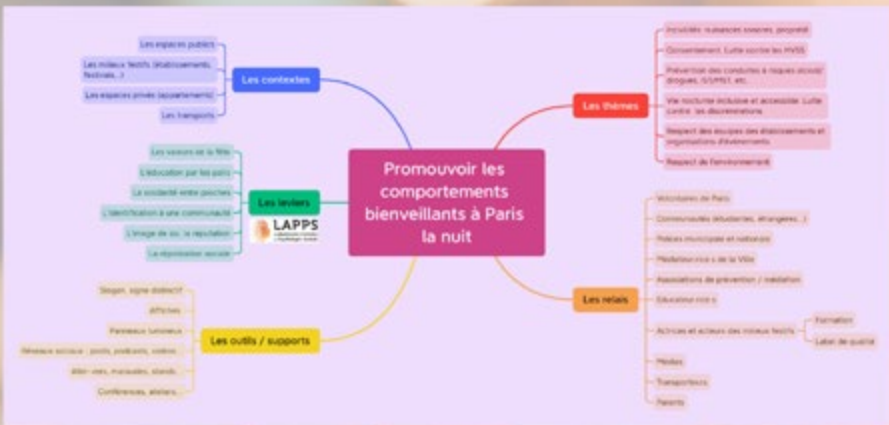
## Notre vision de la vie nocturne parisienne




Paris by night est une ville où chacun, résidents, visiteurs et noctambules, peut profiter d'une vie nocturne sûre, inclusive, durable et culturelle. La nuit n'est pas seulement un moment de loisirs, mais aussi un espace urbain partagé où les comportements positifs, le respect mutuel et la diversité sont célébrés. Notre ambition est de faire de Paris une référence en Europe pour une vie nocturne à la fois dynamique et respectueuse de ses habitants, de son environnement et de ses communautés.

# Cities After Dark



Braga  
Budva  
Gênes  
Le Pirée  
Nicosie  
Malaga  
**PARIS**  
Tallinn  
Varna  
Zadar



**Objectifs du Plan d'Action Intégré :**

- **Sensibiliser les noctambules** : Stands dans les événements festifs, maraudes, réseaux sociaux, médias, éducation par les pairs...
- **Sensibiliser les mineurs** : via les actrices et acteurs de la jeunesse, les collègues et lycées, tik tok...
- **Accompagner les actrices et acteurs de la vie nocturne** : formation, label de qualité, valorisation des bonnes pratiques...
- **Former la police municipale et les médiateur.rice.s** de la Ville de Paris aux enjeux de la vie nocturne.

**Actions préparatoires :**

- **Organiser des focus groupes** des différentes communautés pour adapter les messages
- **Réaliser une étude quantitative** pour valider les résultats des focus groupes
- **La Marateuf** : 42 heures de fêtes et de tables rondes centrées sur le "care" en milieux festifs
- **Exposition "Paris je t'aime la nuit"** des travaux réalisés par les étudiant.e.s de l'école publique de communication visuelle de la Ville de Paris (EPSAA)

### Comment cette vision a été construite

Cette vision a été élaborée collectivement avec notre Groupe local urbain, réunissant des professionnels de la vie nocturne, des associations, des services municipaux, des chercheurs et des habitants. Ce processus de co-construction nous a permis d’allier le savoir-faire du terrain à l’expertise, afin de définir les principes qui guident notre stratégie.

### De la vision à l’action

S’appuyant sur cette vision, notre IAP vise à :

- Promouvoir un discours positif et global sur la vie nocturne, grâce à une communication inclusive et adaptée.
- Concevoir des interventions sur mesure pour différentes communautés et contextes (jeunes, professionnels, noctambules, résidents, touristes...).
- Garantir la cohérence entre le rôle de la municipalité (exemplaire et de soutien), les pratiques des acteurs de la vie nocturne et les attentes de la population.



## 03.6

# Analyse des principaux défis d'intégration: Aspects clés de l'intégration pour l'économie nocturne dans notre ville

Paris est confrontée à plusieurs défis d'intégration dans son cadre de politique nocturne, directement liés aux 12 axes d'intégration identifiés par URBACT. Relever ces défis permet d'inscrire l'économie nocturne dans une démarche stratégique et oriente les actions du PAI.

1. **Participation des parties prenantes à la planification:** L'ensemble des parties prenantes (considérées horizontalement et verticalement) participent à l'identification des priorités et des solutions potentielles.
2. **Cohérence avec les stratégies existantes:** Les actions et les objectifs sont alignés sur les stratégies existantes aux niveaux municipal, régional et national.
3. **Développement urbain durable:** Actions address all three pillars of sustainable development: economic, social, and environmental objectives.
4. **Intégration sectorielle:** Couvrant l'ensemble des politiques et des secteurs d'activité, notamment l'emploi, l'éducation, les espaces verts, la culture, etc.
5. **Intégration spatiale:** Cohérence des actions à différents niveaux spatiaux, du site spécifique au quartier et à la ville.
6. **Intégration territoriale:** Cohérence et complémentarité des actions et politiques mises en œuvre par les municipalités voisines, au niveau métropolitain et national.
7. **Gouvernance à plusieurs niveaux:** Les actions sont planifiées de manière cohérente à différents niveaux de gouvernance, y compris au niveau du district et de la ville.
8. **Intégration des aspects thématiques transversaux:** Notamment en ce qui concerne le genre, la numérisation, le changement climatique et les marchés publics.
9. **Intégration dans le temps:** Planifier les actions pertinentes à court, moyen et long terme, en tenant compte de la séquence nécessaire de leur mise en œuvre. Investissements complémentaires : Le plan équilibre efficacement les besoins en investissements « matériels » (infrastructures physiques) et « immatériels » (capital humain).
10. **Mobilisation de tous les financements disponibles:** L'objectif est d'utiliser l'ensemble des fonds disponibles pour soutenir la mise en œuvre des actions prévues, qu'il s'agisse de fonds municipaux, de fonds européens ou de sources privées locales.
11. **Participation des parties prenantes à la mise en œuvre:** La collectivité locale garantit la participation de toutes les parties prenantes représentatives à l'élaboration et à la mise en œuvre de ce plan d'action intégré.

## 03.7

# Comment notre plan d'action intégré reflète les thèmes transversaux d'URBACT

Le Plan d'action intégré pour la ville de Paris (PAI-Paris) renforce la dimension transversale de la stratégie nocturne parisienne. Cette dimension n'est pas envisagée comme une action isolée, mais comme une composante essentielle.

**L'égalité des genres** est activement promue à travers de multiples initiatives interconnectées. Des campagnes de sensibilisation ciblent à la fois les auteurs et les témoins de violences dans les espaces publics, les réseaux de transport, les lieux de vie nocturne et les médias sociaux. Des interventions sur le terrain rassemblent différentes associations de prévention, dont Consentis, spécialisée dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieu nocturne. Une action pilote remarquable, Marateuf en juin 2024, a combiné avec succès l'expertise de Consentis et celle d'organismes de réduction des risques afin de tester des approches intégrées en situation réelle. Les professionnels travaillant dans les lieux de divertissement et les organisateurs d'événements sont formés par Consentis. Par ailleurs, la ville prévoit de déployer le programme Ask Angela dans plusieurs de ses quartiers nocturnes les plus animés, en complément des partenariats avec des applications dédiées à la sécurité des femmes, telles qu'Umay.

**La durabilité environnementale** est intégrée aux pratiques de la vie nocturne grâce à des formations, au partage de connaissances et à des incitations pour les établissements. Les professionnels sont accompagnés pour réduire l'impact environnemental de leurs activités, tandis que les noctambules sont encouragés à respecter les espaces publics et privés. La Ville lance également des appels à projets pour soutenir les investissements dans les infrastructures qui facilitent des activités nocturnes plus écologiques, aidant ainsi les établissements à adopter des pratiques écoresponsables. Des initiatives telles que le Club Zéro Plastique et la Charte des événements écoresponsables illustrent cette intégration.

**Les outils numériques et l'accessibilité** sont mis à profit pour renforcer les objectifs d'égalité des sexes et de protection de l'environnement. Les établissements nocturnes formés sont mis en avant sur Paris.fr, les bonnes pratiques sont diffusées auprès des professionnels et les informations sur l'accessibilité des établissements sont intégrées à la plateforme Music in Paris.

## 03.8

# Exploration de nos idées initiales pour tester les actions

Le Plan d'action intégré n'est pas un cadre figé, mais le fruit d'une démarche expérimentale. Chaque action test vise à la fois à expérimenter de nouvelles approches et à valider la vision plus large de la ville : une vie nocturne plus sûre, plus inclusive et plus respectueuse. Grâce à ces expériences, Paris apprend à adapter ses interventions à différents contextes, des fêtes locales aux grands événements internationaux. Le premier test d'envergure a été le Marateuf, les 7 et 8 juin 2024. Cet événement de 42 heures était non seulement une célébration, mais aussi une expérience délibérée pour explorer le rôle central des collectifs festifs dans la construction d'une vie nocturne plus respectueuse. Kluster Collectif, l'organisateur, est né du Conseil de la Nuit, où plusieurs jeunes noctambules se sont réunis avec la volonté de créer des événements reflétant leurs valeurs : l'inclusion, la sécurité et une forte emphase sur la bienveillance.

Le Marateuf a donc été conçu comme un espace où ces valeurs pouvaient se traduire en pratiques concrètes : réduire la consommation de drogues et d'alcool, promouvoir le consentement et encourager la solidarité au sein du groupe. Cette expérience a confirmé l'importance cruciale de l'implication de tels collectifs : ils sont des vecteurs essentiels pour toucher les fêtards et incarner le changement culturel que l'IAP cherche à promouvoir. Soutenir ces initiatives est fondamental pour construire une vie nocturne qui trouve un écho auprès des jeunes générations tout en s'alignant sur les priorités de la ville.

### Conférence préparatoire de Marateuf



Plan de la fan zone de l'Hôtel de Ville de Paris, intégrant une importante zone de sécurité.



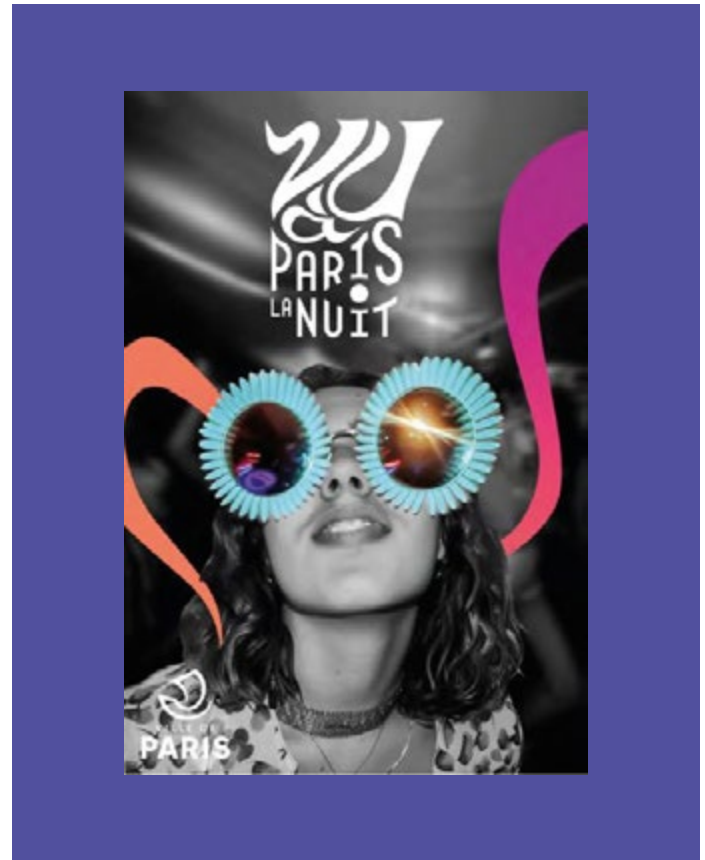
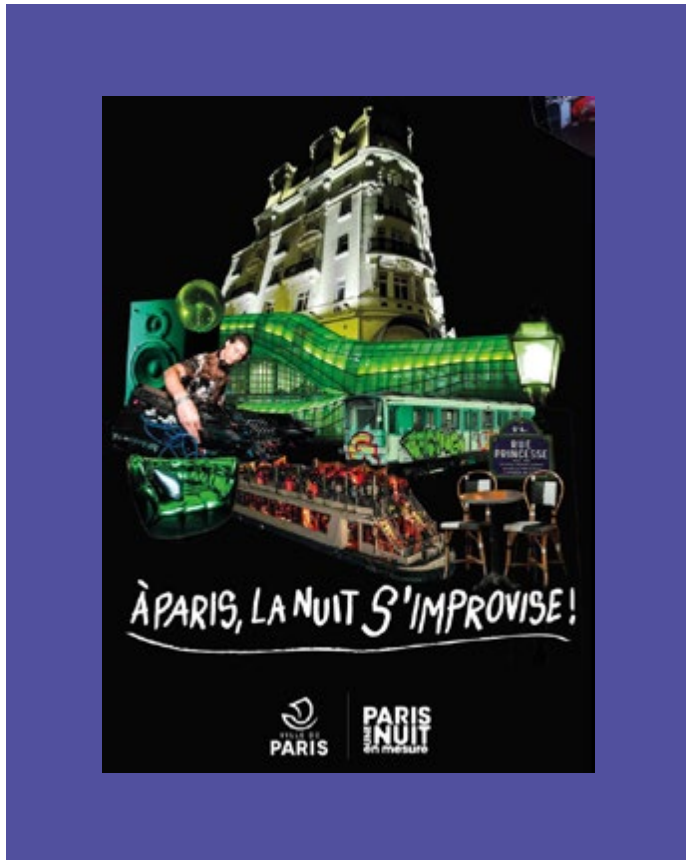
Une seconde expérience cruciale s'est déroulée lors des Jeux Olympiques de Paris 2024, où la ville a testé la mise en place de zones sécurisées dans les quartiers festifs. Animés par des bénévoles formés et soutenus par des associations comme Consentis et Safer, ces espaces offraient une assistance immédiate, un lieu calme et une protection aux femmes et autres personnes vulnérables confrontées à des situations inconfortables ou à risque. Au-delà de son impact direct sur les participant-e-s, cette initiative a marqué une étape importante : elle a démontré que Paris peut intégrer la défense des droits des femmes et la promotion de comportements responsables dans les grands événements internationaux qu'elle organise. Si la ville doit rester réaliste, elle a aussi la lourde responsabilité de montrer l'exemple lors de ses propres événements. Ce faisant, elle renforce sa crédibilité auprès des acteurs privés de la vie nocturne pour les inciter à suivre son exemple, tout en soutenant financièrement les associations dont l'expertise et les valeurs sont essentielles à la transformation du secteur. Pour des organisations comme Consentis, ces collaborations sont également l'occasion de gagner en visibilité et en reconnaissance, et de développer leurs actions.

La troisième action pilote a consisté en un partenariat de recherche avec le Laboratoire parisien de psychologie sociale (LAPPS), mené de mi-2024 à début 2025. Ce projet a été initialement lancé suite à l'échec d'une première campagne de communication sur le canal Saint-Martin, qui n'avait eu que peu d'impact sur les riverains et les fêtards. La Ville souhaitait donc mieux comprendre comment adapter les messages aux différents publics, notamment dans les zones sensibles où les tensions sont vives. Deux groupes de discussion ont été organisés avec des membres du Conseil des jeunes de Paris et de l'ULG, mais malheureusement, la collaboration n'a pas été à la hauteur des attentes : les résultats étaient trop limités au regard des ressources allouées, et le laboratoire n'a pas été en mesure de fournir l'analyse approfondie nécessaire à la poursuite du projet. Malgré cette déception, l'expérience a permis de tirer des enseignements précieux. La Ville entend désormais poursuivre ses recherches avec un laboratoire spécialisé en géographie sociale, une approche qui semble plus pertinente. En effet, la vie nocturne parisienne est loin d'être homogène : chaque quartier a ses propres rythmes, ses communautés et ses défis. Comprendre la dimension spatiale de la vie nocturne – comment les comportements, les tensions et les opportunités varient à travers la ville – est essentiel pour concevoir des communications qui trouvent un écho local et pour adapter les stratégies de prévention aux spécificités de chaque contexte urbain.

#### Proposition d'un étudiant de l'EPSAA pour une campagne de communication



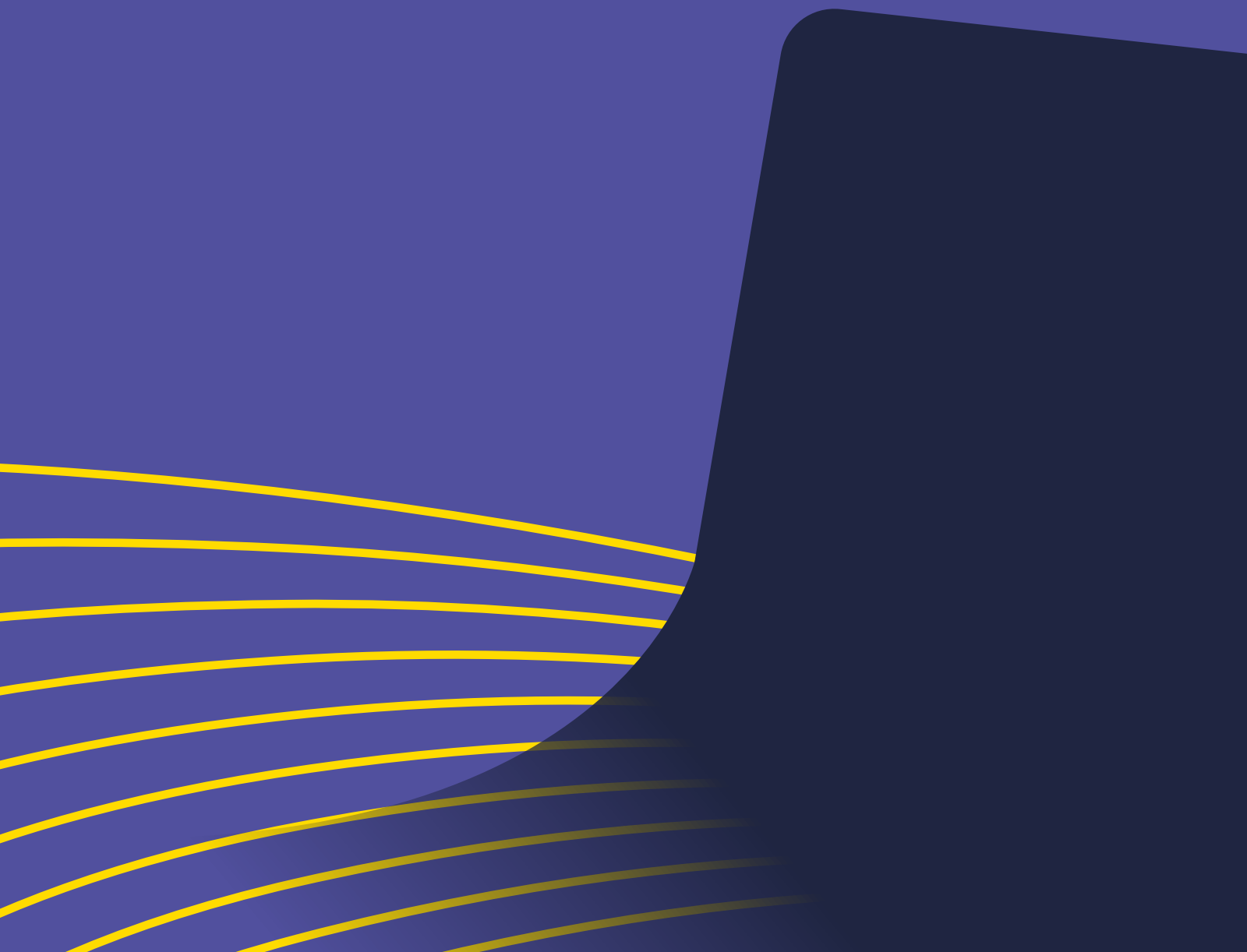
### Proposition d'un étudiant de l'EPSAA pour une campagne de communication



La quatrième action pilote a été menée en partenariat avec les étudiants de l'EPSAA (École Professionnelle Supérieure d'Arts Graphiques de la Ville de Paris). Sous le thème « Paris, je t'aime la nuit », les étudiants ont développé des projets de communication créatifs et inspirants, mettant en lumière la diversité, l'inclusivité et la responsabilité de la vie nocturne parisienne. Leurs propositions ont exploré de nouvelles identités visuelles, un label potentiel, des campagnes imprimées et numériques, ainsi que des stratégies pour les réseaux sociaux et des applications afin de mieux interagir avec les publics nocturnes. Cette collaboration a permis à la Ville d'identifier une nouvelle manière de communiquer sur la vie nocturne, plus pertinente et attractive pour les jeunes. Le projet s'est conclu par une exposition au Quartier des Jeunes, présentant les travaux des étudiants et ouvrant de nouvelles perspectives pour l'avenir de la vie nocturne parisienne.

Ces expérimentations s'inscrivent dans une démarche d'apprentissage progressive. Chacune d'elles nous permet de mieux comprendre comment impliquer les acteurs de la vie nocturne, adapter notre communication aux différents publics et renforcer la coopération entre la ville, les associations et les chercheurs. Elles n'apportent pas de réponses définitives, mais nous offrent des pistes concrètes qui orienteront le Plan d'action international (PAI) et le rendront plus réaliste, adapté aux contextes locaux et soutenu par celles et ceux qui font vivre les nuits parisiennes.

# 04. Plan d'action de Paris



# 04.

## Le plan d'action de Paris

**Le Plan d'action pour la vie nocturne de Paris (PAVN) traduit la vision de la ville pour une vie nocturne plus sûre, plus inclusive et durable en quatre objectifs complémentaires. Chacun d'eux combine sensibilisation, formation et outils de gouvernance pour faire de la vie nocturne un espace partagé de respect, d'inclusion et de bienveillance.**

### Objectif 1 - Créer une culture de la vie nocturne positive

Ce premier objectif vise à faire du respect et de la bienveillance la nouvelle norme à Paris en promouvant une vision partagée de ce qui rend la vie nocturne agréable pour tous. Des campagnes de communication d'envergure seront déployées dans toute la ville, utilisant panneaux d'affichage, écrans numériques et médias municipaux pour mettre en avant les valeurs de bienveillance, de consentement et de respect mutuel. Ces messages seront simples, positifs et conçus pour toucher un large public : résidents, visiteurs et noctambules. Des campagnes spécifiques cibleront les touristes, en collaboration avec les auberges de jeunesse, les hôtels et les plateformes de location de courte durée, afin de les aider à découvrir comment profiter de Paris la nuit de manière responsable. Dans les lieux de vie nocturne, des affiches, des visuels et des vidéos seront diffusés, tandis que les réseaux de transports en commun diffuseront des messages pour toucher un maximum d'usagers la nuit.

Parallèlement à ces actions de communication, des médiateurs et des équipes de prévention formés poursuivront leur travail dans les quartiers animés, privilégiant le dialogue et la présence pour apaiser les tensions et les nuisances sonores. Ces équipes seront les ambassadrices de cette nouvelle « culture de la vie nocturne bienveillante », veillant à ce que les valeurs promues dans les campagnes soient concrètement mises en pratique. Ensemble, ces actions visent à renforcer la compréhension mutuelle entre les usagers de la nuit et les riverains, à promouvoir le civisme et à rendre les nuits parisiennes à la fois dynamiques et respectueuses.

### Objectif 2 – Mobiliser les jeunes générations : l'avenir de la vie nocturne

Les jeunes sont au cœur de la vie nocturne parisienne et leur implication est essentielle pour un changement durable. Cet objectif vise à responsabiliser les jeunes en tant qu'acteurs de la promotion de soirées plus sûres et inclusives. Des partenariats avec des artistes, des DJ et des micro-influenceurs permettront de créer des campagnes créatives et pertinentes, s'adressant directement aux jeunes, notamment aux 16-30 ans. Ces campagnes utiliseront les réseaux sociaux et des événements pour diffuser des messages de respect, de consentement et de bienveillance dans les lieux de vie nocturne. La Ville lancera le programme « Ambassadeurs de la Nuit », qui formera des groupes de jeunes Parisiens à devenir des référents auprès de leurs pairs dans les boîtes de nuit, les festivals et l'espace public. Ces ambassadeurs contribueront à façonner et à partager une vision positive de la vie nocturne au sein de leurs communautés. Pour les adolescents, l'initiative « Ma Première Soirée » fournira des conseils pratiques et des outils pédagogiques pour des premières expériences nocturnes sûres et respectueuses. Elle se concentrera particulièrement sur les soirées privées, où se produisent la majorité des incidents et des comportements à risque. À travers ces initiatives, la ville cherche à promouvoir une nouvelle culture de la vie nocturne auprès des jeunes générations, fondée sur la solidarité, la prise de conscience et la responsabilité collective.

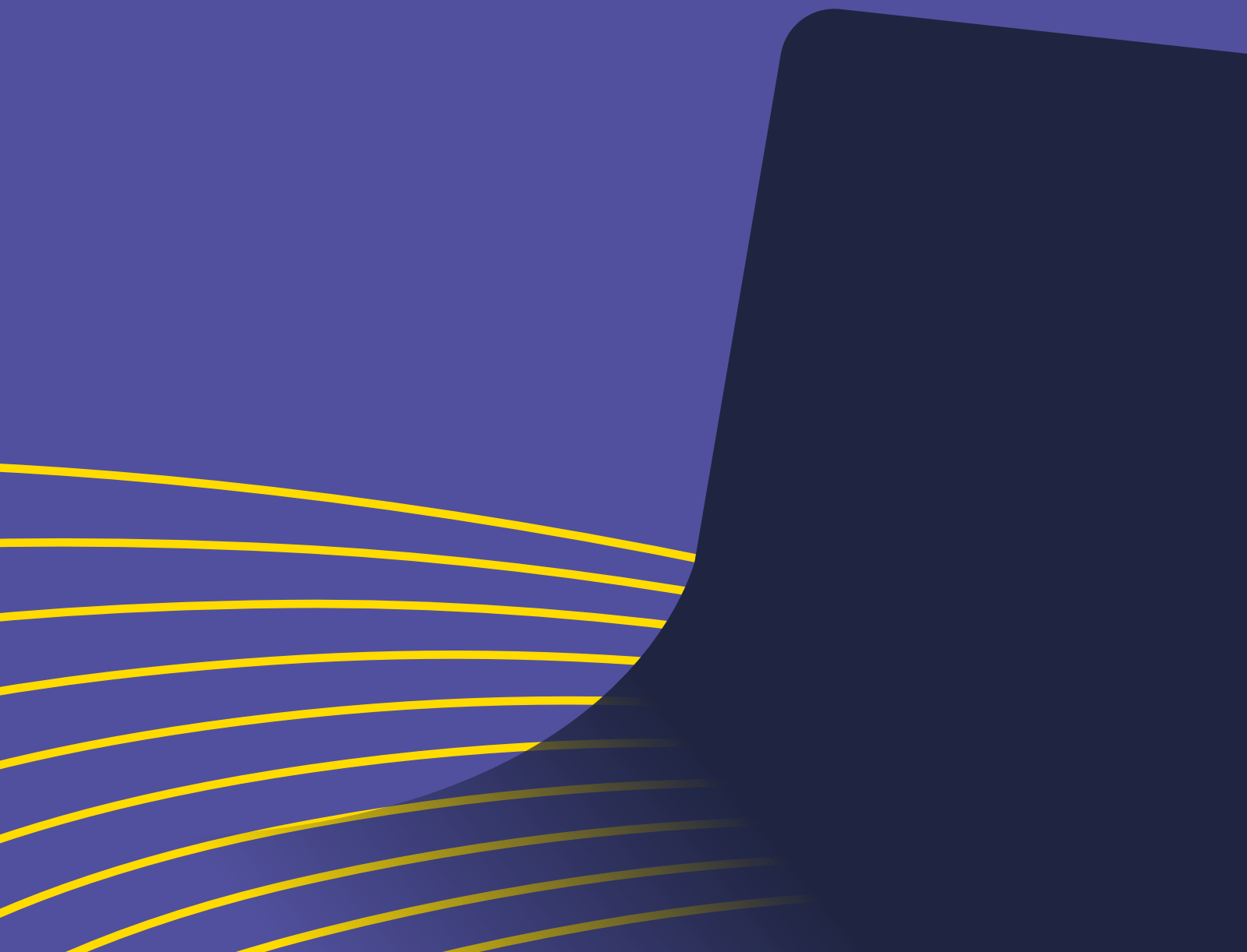
### Objectif 3 – Renforcer les acteurs de la vie nocturne

Créer des nuits plus sûres et inclusives repose aussi sur les personnes qui rendent la vie nocturne possible : propriétaires de bars, gérants de clubs, organisateurs de festivals, agents de sécurité, médiateurs et bénévoles. Cet objectif vise à renforcer leur capacité à intégrer la prévention, l'égalité et la durabilité dans leurs pratiques quotidiennes. Une série de formations sera mise en place pour les professionnels et les bénévoles, axées sur des thématiques clés telles que la réduction des risques, la prévention des violences sexistes et sexuelles, la médiation et la transition écologique. Ces sessions seront co-organisées avec des associations expertes comme Consentis, Fêtez Clairs et Pierrots de la Nuit. Afin de rendre ces formations accessibles à tous, notamment aux petits établissements et aux collectifs indépendants, la ville créera une plateforme d'apprentissage en ligne (MOOC) proposant des modules pratiques et des certifications. En collaboration avec le secteur, la ville élaborera également des protocoles d'intervention standardisés pour les lieux de vie nocturne : procédures de prévention, mécanismes de réponse au harcèlement ou à la violence et lignes directrices pour une communication inclusive. Par ailleurs, le PAI soutient la professionnalisation des associations et des collectifs, en les aidant à nouer des partenariats, à accéder à des financements et à développer leurs activités. Grâce à une collaboration avec le Centre National de la Musique (CNM), de nouvelles opportunités de financement seront ouvertes aux petits et moyens festivals qui s'engagent à respecter les objectifs de sécurité, d'égalité et de durabilité.

### Objectif 4 – Renforcer la responsabilité institutionnelle

Ce dernier objectif vise à garantir que les institutions montrent l'exemple et créent les conditions propices au changement. Paris entend ancrer davantage la prévention et l'inclusion comme dimensions structurelles de son action publique. Les contrats relatifs aux établissements appartenant à la Ville pourraient progressivement intégrer des exigences de formation pour les équipes intervenant dans le secteur de la vie nocturne, couvrant des domaines tels que la prévention des violences sexistes, la réduction des risques et la responsabilité environnementale. Le système de surveillance sonore « Méduse », qui mesure objectivement les niveaux de bruit, pourrait être développé ou étendu afin de faciliter le dialogue entre les habitants, les établissements et la police municipale. En fournissant des données fiables, cet outil contribuerait à une prise de décision éclairée et équilibrée, tout en participant à la réduction des conflits liés au bruit. Parallèlement, des sessions de formation conjointes pourraient réunir les policiers municipaux, les médiateurs et les partenaires associatifs afin de renforcer la coordination et de promouvoir des principes opérationnels partagés, en accord avec les valeurs de respect et d'inclusion de la Ville. La Ville pourrait également envisager la mise en œuvre d'une cartographie participative des zones de forte activité nocturne, en collaboration avec les conseils d'arrondissement et les habitants. Une telle démarche permettrait d'identifier les zones de tension et d'orienter la co-conception de réponses ciblées. Enfin, l'IAP introduirait ou testerait des outils supplémentaires de prévention et de gestion des conflits, tels que l'« embrouillomètre », un instrument basé sur le dialogue utilisé par les médiateurs et les animateurs jeunesse pour favoriser la désescalade dans la vie nocturne et les espaces publics. Par ces mesures, Paris réaffirmerait son intention de mener une politique de vie nocturne cohérente, transparente et collaborative, reconnaissant la nuit comme une dimension légitime, partagée et précieuse de la vie urbaine.

# 05. Cadre de mise en œuvre



## 05.1

# Comprendre le cadre de gouvernance pour la mise en œuvre du PAI

L'élaboration du Plan d'action intégré (PAI) a bénéficié du soutien de processus de gouvernance renouvelés au sein du Conseil de nuit. Suite au travail initial du Groupe local Urbact sur l'élaboration du PAI, deux ateliers ont été organisés afin de réfléchir à l'évolution du Conseil dix ans après sa création. Le premier atelier, auquel ont participé exclusivement les parties prenantes, a permis d'établir un diagnostic collectif du fonctionnement du Conseil, soulignant ses points forts, tels que l'espace de dialogue existant, et ses points faibles, notamment une représentativité limitée, un faible suivi opérationnel et une visibilité insuffisante. Les participants ont insisté sur la nécessité d'une meilleure inclusion des jeunes, des populations vulnérables et des acteurs de terrain. Le deuxième atelier a réuni associations et services municipaux autour des thèmes prioritaires que sont l'inclusion et l'accessibilité, ainsi que la prévention de la violence et la santé. Les discussions lors de cette session ont porté sur les enjeux de gouvernance, en examinant les missions, la composition et les modalités de travail du Conseil, dans le but de le rendre plus dynamique, participatif et représentatif. Ces échanges ont également jeté les bases de futurs groupes de travail et de collaborations potentielles entre les parties prenantes et les services municipaux.

Ensemble, ces ateliers contribuent à la mise en place d'une planification à long terme et de mécanismes de gouvernance durables pour le PAI. Ils ont formulé des propositions concrètes pour créer un Conseil de la vie nocturne plus inclusif et opérationnel, tout en reconnaissant que la mesure dans laquelle ces recommandations pourront être mises en œuvre dépendra des priorités du prochain mandat municipal.



## 05.2

### Maintenir l'engagement des parties prenantes au-delà du mécanisme de gouvernance

Afin de garantir l'engagement des acteurs non directement impliqués dans la gouvernance, plusieurs mesures pourraient être mises en œuvre suite à la prise de fonction du nouveau mandat municipal après mars. Les nouveaux élus locaux en charge de la vie nocturne dans chaque arrondissement devraient être sensibilisés aux enjeux clés et intégrés aux réflexions en cours, notamment par des formations et la création d'un premier groupe de travail thématique.

Le dialogue interdépartemental serait renforcé par la désignation de référents dédiés à la vie nocturne au sein des services opérationnels de la Ville et par l'animation d'un réseau interservices solide, afin que la vie nocturne devienne une priorité politique reconnue et coordonnée au niveau local. Par ailleurs, le lien entre les associations et la police municipale devrait être renforcé sur le terrain, notamment par le biais de médiateurs, créant ainsi une forme de « gouvernance de terrain » favorisant un partage d'informations plus efficace et une résolution collaborative des problèmes. Ces mesures contribueront à maintenir l'engagement des acteurs de la collectivité territoriale et soutiendront la mise en œuvre plus large du Plan d'action intégré pour la vie nocturne (PAIV).

## 05.3

# Approche financière pour la mise en œuvre du PAI

La mise en œuvre du PAI s'appuiera largement sur les ressources existantes de la Ville de Paris, tant humaines que financières. Une grande partie des actions sera soutenue par les services municipaux déjà impliqués dans la politique nocturne, la communication, la médiation, la prévention et le développement culturel. Un mécanisme de financement central est le budget de la Politique Nocturne, actuellement consacré à 95 % aux subventions aux associations. Ce budget continuera de soutenir les organisations partenaires qui mettent en œuvre des projets de prévention, de réduction des risques et d'inclusion dans les différents lieux de vie nocturne. Pour les actions de communication, si le recours au service communication de la Ville s'avère insuffisant, un budget dédié sera nécessaire pour la conception graphique et les campagnes. Toutefois, il est possible d'optimiser ce budget en regroupant plusieurs actions au sein d'un portefeuille de communication global, créant ainsi une identité visuelle forte et cohérente pour la vie nocturne parisienne grâce à une charte graphique dédiée. Des partenariats avec des institutions de recherche seront également mobilisés. En particulier, l'appel à projets « Paris Recherche » pourrait financer des collaborations avec des instituts de géographie et de sciences sociales, soutenant le suivi et l'évaluation des enjeux liés à la vie nocturne. Enfin, la coopération internationale sera renforcée par le programme « Ville à Ville » du projet URBACT, permettant des échanges avec des villes de taille comparable à Paris et dotées de politiques nocturnes avancées. Cette collaboration apportera des connaissances précieuses, contribuera à adapter les mesures au contexte parisien et consolidera la faisabilité et la pérennité des actions proposées.



## 05.4

### Mise en œuvre Calendrier du programme d'accès intégré

Le calendrier global de mise en œuvre du Plan d'action intégré (PAI) tient compte des prochaines élections municipales et de la transition électorale qui en découlera. Après l'installation des nouveaux élus locaux, prévue après le mois de mars, le PAI leur sera présenté comme un outil fondamental pour orienter l'élaboration de leurs politiques locales en matière de vie nocturne et de sécurité publique. Cette approche garantit que les actions futures s'appuient sur des données probantes et un travail collaboratif.

Chaque action a déjà été décrite en détail dans la section précédente, ce qui en facilitera la mise en œuvre. Cependant, compte tenu de l'incertitude du contexte politique, il sera difficile d'établir un diagramme de Gantt précis à ce stade. Le PAI doit être considéré comme un projet s'inscrivant dans la durée du mandat, conçu pour se déployer au cours des cinq prochaines années. L'ordre et le rythme de sa mise en œuvre dépendront des priorités fixées par les nouveaux élus, ainsi que de l'actualité, qui pourrait faire émerger des besoins spécifiques.

## 05.5

# Suivi de la mise en œuvre et évaluation de l'impact

La mise en œuvre du Plan d'action intégré (PAI) sera suivie au moyen d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, décrits dans le détail des actions, permettant ainsi d'évaluer les progrès accomplis au regard des objectifs stratégiques du plan. Ces indicateurs permettront de suivre des réalisations telles que le nombre d'ateliers, de sessions de formation et de consultations des parties prenantes, ainsi que les résultats liés à l'amélioration de la sécurité, de l'inclusion et des comportements positifs dans les établissements de nuit. Deux études clés viendront compléter ce processus de suivi. Premièrement, l'étude menée avec Consentis, financée par la Mission Nuit de la Ville et intégrée au sein du Groupe local de gouvernance (GLG), fournit des données de référence sur la prévalence et la perception des violences sexuelles et sexistes dans les établissements de nuit. Une étude de suivi pourra être planifiée trois ans plus tard afin d'évaluer l'impact du PAI sur ces problématiques. Deuxièmement, l'étude menée par la Mission métropolitaine de prévention des risques, également intégrée au GLG, offre un aperçu complet des mesures de réduction des risques actuellement mises en œuvre dans les établissements de nuit. Une étude ultérieure évaluera les changements et les améliorations au fil du temps, fournissant ainsi une base de données probantes solide pour l'ajustement des politiques. La Ville collabore étroitement avec l'Agence de l'urbanisme de Paris (APUR) afin d'élaborer une vision à la fois physique et quantitative de la vie nocturne. Ce partenariat permet d'intégrer des approches spatiales et numériques, facilitant ainsi l'identification des zones d'intervention prioritaires. Les axes de travail initiaux, qui seront affinés au fur et à mesure de la mise en œuvre du Plan d'action intégré (PAI), portent notamment sur : les transports nocturnes, en lien avec le sentiment de sécurité ; la présence de la police municipale la nuit, mesurée par des indicateurs tels que les contraventions et les agressions signalées ; et le recensement des clubs et bars « accueillants et sûrs », certifiés par des formations dispensées par nos associations partenaires.

## 05.6

# Approche globale de la gestion des risques

La mise en œuvre du PAI comporte plusieurs risques qu'il convient de prendre en compte et de gérer afin d'en assurer le succès. Une analyse SWOT met en évidence les principaux facteurs

Points forts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte implication des principaux acteurs par le biais de l'ULG, notamment les associations, les services municipaux et les organisations partenaires.</li> <li>• Disponibilité des études et données existantes pour orienter les actions.</li> <li>• Collaboration avec APUR pour une planification spatiale et fondée sur les données.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'expérience historique en matière de coordination des politiques interdépartementales relatives aux activités nocturnes est limitée.</li> <li>• Les activités nocturnes sont souvent perçues comme un prolongement des services diurnes, ce qui se traduit par des outils, des processus et des priorités conçus principalement pour les opérations de jour.</li> <li>• Les initiatives spécifiques aux activités nocturnes sont peu visibles au sein de certains services municipaux.</li> </ul>
Opportunities	Threats
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité à renforcer la confiance et la collaboration entre les associations, les services municipaux et la police municipale.</li> <li>• Élaboration de stratégies nocturnes ciblées en matière de transport, de sécurité et de programmation inclusive.</li> <li>• Capacité à mettre en place un mécanisme de gouvernance structuré qui perdurera au-delà du projet URBACT.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque d'adaptation insuffisante des outils et procédures diurnes aux contextes nocturnes.</li> <li>• Rotation potentielle des acteurs et des élus, notamment en raison des prochaines élections municipales, pouvant entraîner un manque temporaire de soutien politique.</li> <li>• Ressources limitées ou priorités concurrentes susceptibles de retarder certaines actions.</li> </ul>



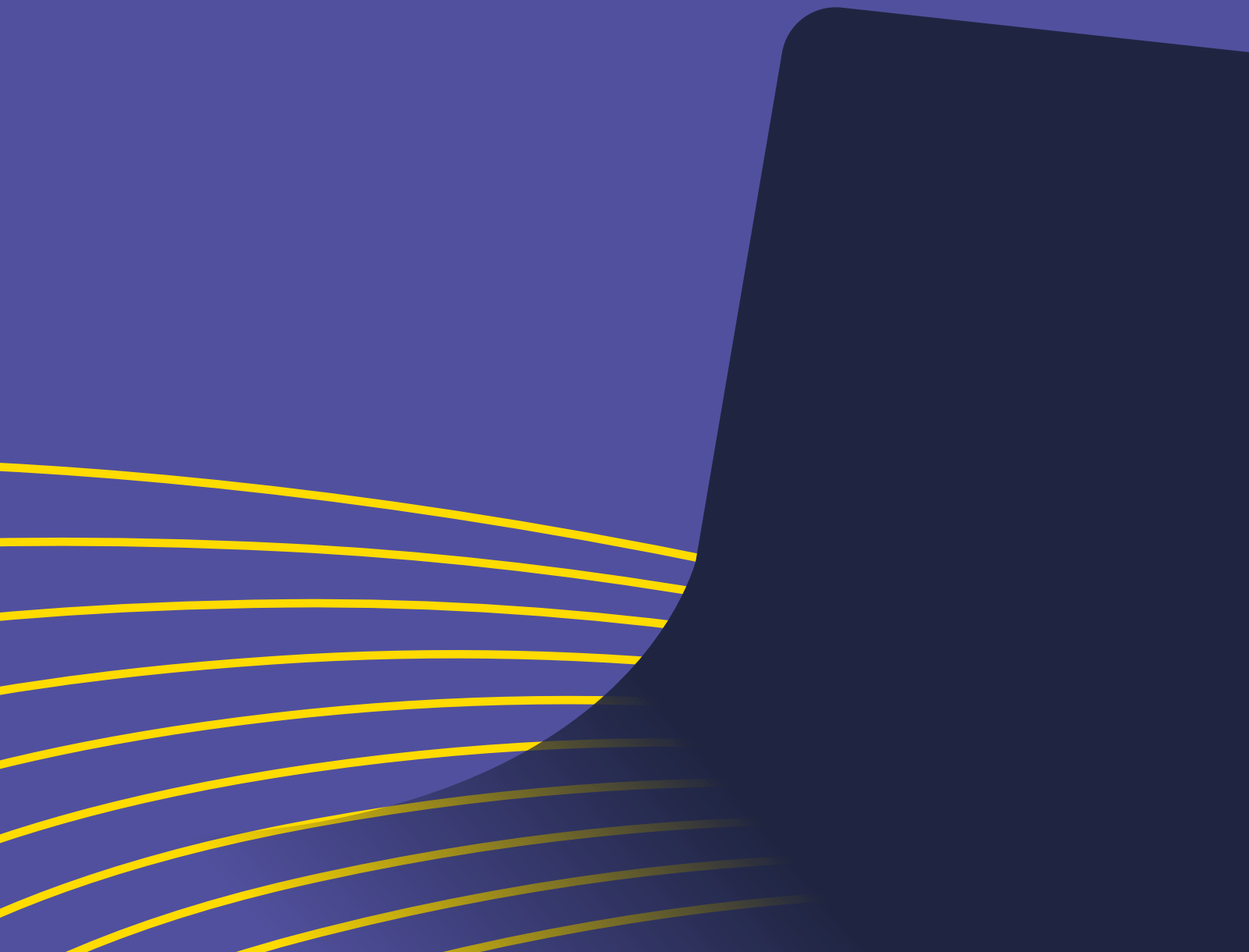
### Principaux risques identifiés :

- Agenda politique : Les élections municipales de mars 2026 pourraient modifier les priorités municipales et détourner l'attention des politiques nocturnes telles que présentées dans le PIA.
- Contraintes financières : Les contraintes budgétaires pourraient empêcher les campagnes d'atteindre l'envergure et la visibilité souhaitées.
- Ressources humaines : La Mission Nuit repose actuellement sur un seul membre du personnel, ce qui rend la réussite du projet fortement dépendante d'une collaboration étroite entre les parties prenantes.
- Réception du message : La communication risque d'être perçue comme moralisatrice, stigmatisante ou non pertinente pour certains publics (par exemple, les jeunes, les fêtards).
- Difficultés de coordination : Il est difficile d'assurer une collaboration cohérente entre les associations de prévention, les services municipaux et les agences de communication.
- Saturation médiatique : D'autres campagnes municipales ou nationales menées simultanément pourraient diluer la visibilité.
- Mobilisation des parties prenantes : Les lieux, les organisateurs d'événements et les professionnels de la vie nocturne pourraient se montrer peu disposés à participer aux différentes actions.
- Difficultés d'évaluation : Mesurer le changement de comportement et l'impact de la campagne de communication demeure complexe.

### Mitigation measures:

- Mise en place de structures de gouvernance claires, notamment :
- un Conseil de la nuit renforcé et une coordination interservices avec des points focaux désignés pour la vie nocturne.
- Sensibilisation et formation continues des parties prenantes afin de les sensibiliser aux enjeux spécifiques à la vie nocturne.
- Suivi et ajustement réguliers des actions en fonction des retours d'information et des indicateurs de performance.
- Création d'une culture au sein des services municipaux et chez les partenaires qui reconnaît la vie nocturne comme un domaine d'action distinct et légitime, doté d'outils, de ressources et de priorités dédiés.
- Utilisation du Plan d'action intégré (PAI) comme base solide et justifiée pour l'élaboration du nouveau mandat municipal, assurant ainsi la continuité et le soutien des politiques relatives à la vie nocturne, même après les élections.
- Diversification des sources de financement (municipales, nationales et partenariats privés) afin d'assurer la pérennité de la campagne.
- Test et adaptation des messages auprès des groupes cibles afin d'en améliorer la pertinence et l'acceptation.
- Coordination des calendriers de communication afin d'éviter les chevauchements avec d'autres campagnes importantes.
- Renforcement de la collaboration avec les acteurs de la vie nocturne afin d'accroître l'appropriation et la visibilité de la campagne.
- Élaboration d'outils et de méthodologies d'évaluation robustes (qualitatifs et quantitatifs) afin de mieux évaluer l'impact.

# Conclusion



## Conclusion

Alors que Paris achève sa participation au réseau Cities After Dark, ce Plan d'action intégré marque l'aboutissement de plus de deux années de collaboration européenne et le début d'un effort collectif renouvelé pour construire une vie nocturne plus sûre, plus inclusive et plus durable. Ce plan constitue désormais un cadre stratégique pour le prochain mandat municipal, garantissant ainsi que les enseignements tirés et les partenariats établis dans le cadre d'URBACT soient intégrés à la politique urbaine à long terme.





## Communication et diffusion

La diffusion du PIA se fera aux niveaux local et national afin d'assurer sa visibilité et son appropriation par tous les acteurs concernés. Au niveau local, le plan sera présenté au Conseil de la Nuit et partagé avec tous les services municipaux et mairies d'arrondissement concernés, notamment avec les nouveaux élus en charge de la vie nocturne à partir de mars 2026. Une réunion de présentation sera organisée avec les membres du Groupe local Urbact, les syndicats professionnels et les associations de prévention afin de mettre en lumière les objectifs et actions clés du plan. Au niveau national, la Ville de Paris partagera son expérience et ses outils au sein de la Plateforme de la vie nocturne, qui rassemble les grandes villes, les organisations professionnelles et les associations. Le PIA sera également accessible en ligne via Paris.fr et le Centre de connaissances URBACT, garantissant un large accès aux méthodologies, aux modèles de gouvernance et aux bonnes pratiques transposables.

## Prochaines étapes immédiates

November 2025 – April 2026

The six months following the project's conclusion will focus on transitioning from planning to implementation. Key priorities will include:

- Présentation du PIA aux nouveaux élus d'arrondissement et son intégration à leurs agendas locaux.
- Relance du Conseil de la Nuit avec une composition renouvelée et des groupes de travail axés sur l'inclusion, l'accessibilité et la prévention.
- Lancement de la première vague d'actions de communication sous l'identité visuelle unifiée « Paris je t'aime la nuit ».
- Finalisation de la création de points focaux interdépartementaux pour la coordination de la vie nocturne au sein des services municipaux.
- Préparation des demandes de financement pour les prochains cycles du programme Paris Recherche et de la coopération URBACT Ville à Ville afin de soutenir les échanges internationaux.

Cities**AfterDark**

# Cities After Dark

## Réseau de planification d'action

→ Plan d'action pour l'intégration de Paris

---

URBACT



Co-funded by  
the European Union  
Interreg